

plétons cet incident par quelques notes qui se rapportent directement à la *Colonisation militaire* proposée et désirée, par le Colonel d'Orsonnens. Rien n'est plus *traditionnel* que cette proposition généreuse; rien n'est plus *filial* que ce désir patriotique, car rien n'est plus *Canadien* que les notes *Françaises* dont nous nous faisons un plaisir de les corroborer.—Voici, en effet, ce que comprenaient et pratiquaient, en cette matière, les vieux Rois Très Chrétiens de la France :

“ Le Roy ”—écrivait à la date du 9 avril 1666, le ministre Colbert à l'Intendant Talon,—“ est satisfait de voir que le plus grand nombre des soldats sont disposés à s'établir dans ce pays, au moyen de quelque aide supplémentaire qu'on leur donnerait à la fin de cet établissement. Cela paraît si important à Sa Majesté, qu'Elle désirerait les voir tous rester en Canada.”

Ce n'est pas tout.—Pour peupler ces centres de colonies militaires on y dirigeait des envois de “ Filles du Roy.”—C'étaient des jeunes filles tombées orphelines ou malheureuses en bas-âge, et qui étaient élevées aux frais du Roi à l'Hôpital Général de Paris. “ Sa Majesté,”—écrivait encore Colbert,—“ envoie 150 filles pour y être mariées, 6 compagnies de 50 hommes chacune, et plus de 30 officiers ou gentilshommes, pour s'y établir.” (19 mai 1669.)—Talon à son tour répondait au sujet de ces paternels convicts: “ Il est arrivé cette année 169 filles. 30 seulement restent à marier. J'elles ai réparées dans des familles recommandables, jusqu'à ce que les soldats qui les demandent en mariage soient prêts à s'établir. On leur fait présent, en les mariant de 50 livres en provisions de toute nature et en effets. Il faudrait encore que Sa Majesté en envoyât 150 ou 200 pour l'an prochain. 3 ou 4 jeunes filles de naissance trouveraient aussi à épouser des officiers qui se sont établis dans le pays. Il faudrait fortement recommander que l'on choisit des filles qui n'aient aucune difformité naturelle, ni un extérieur repoussant, mais qui fussent fortes, afin de pouvoir travailler dans ce pays; et enfin, qu'elles eussent de l'aptitude à quel'ouvrage manuel. J'ai écrit dans ce sens à M. le Directeur de l'Hôpital ” (10 novembre 1670)—Juste deux cents ans avant cette expatriation des Alsaciens et des Lorrains dont nous venons de déplorer le non-profit pour le Canada.

Mais, comme Dieu avait béni une sollicitude si intelligente et si chrétienne, dès l'année suivante, ce modèle d'homme d'Etat Canadien, est obligé de contremander lui-même la requête qui précède. Rien n'est plus touchant, ni plus savant en science coloniale, que les scrupuleux détails de cette correspondance, car c'est la Charité qui en cisèle toutes les finesses.

“ Les naissances de cette année ”—est-il mandé par l'Intendant Talon à Versailles,—“ sont de 6 ou 700. Le pays pourra fournir l'an prochain 100 jeunes filles à marier. Il sera donc inutile de nous faire un envoi de filles, l'an prochain afin que les Colons puissent marier les leurs aux soldats établis, ou que l'on congédiera. Il est inutile aussi d'envoyer des demoiselles de condition. Nous en avons reçu cette année 15, outre 4, que j'avais amenées pour former des mariages avec des officiers et des habitants de distinctions.”

On peut encore rappeler avec avantage, en cet ordre d'idées, une vieille disposition législative du Canada des Bourbons et qui s'appelait *Le Règlement des Engagés*. Il portait que “ chaque capitaine de navire qui se destinait pour l'Amérique n'obtenait à son départ de France un passe-port spécial, qui était une sorte de faveur, qu'à la condition de transporter 3 *Engagés* pour un navire de 60 tonneaux, 6 pour un navire de 100 tonneaux, etc. Ces jeunes gens ainsi embarqués, s'obligeaient à aller servir dans la colonie pour trois ans, ce qui les fit appeler: “ *Les Trente-six mois* ” moyennant un salaire convenu, la nourriture et le vêtement.”

Inutile de prolonger ces citations du temps passé. Elles suffisent amplement à prouver que ces grands-seigneurs d'autrefois étaient d'assez bons *Agents d'immigration*.

Un dernier mot pourtant.

Quelques lignes plus haut, à propos de cette philosophie chrétienne des armes, qui peut seule donner à cette question sa force morale et son génie civilisateur, nous avons cité quelques fières et chaudes paroles du Colonel de la Tour du Pin-Chambly.—En ce qui concerne ces belles traditions indigènes de la colonisation par la milice, cet officier de l'Etat-Major Français se trouve être un peu Canadien, du fait d'un de ses ancêtres, M. de Chambly, qui a doté de son nom un comté et une petite ville du Canada. Sous la domination française, M. de Chambly, Capitaine au Régiment de Carignan-Salières, se fixa en ce pays et fut ainsi un des *patrons* de ces colonies militaires si hautement, si chrétiennement protégées, comme on vient de le voir, par la vieille monarchie française.—Voici ce qu'on lit, pour l'année 1665, sur ce gentilhomme, dans les *Relations des Jésuites*, ces véritables *Chroniques de St. Denis* du Canada.

“ M. de Chambly, qui commandait cinq compagnies “ construisit le premier fort sur la Rivière des Iroquois “ (aujourd'hui le Richelieu) il le nomma le *Fort St. Louis*, “ à cause qu'il fut commencé dans la semaine que l'on célébra la feste de ce grand saint, protecteur de nos “ Rois et de la France.”

(A continuer.)

PAUL DE MALLIAY,  
Des *Zouaves Pontificaux*,  
Ancien officier d'ordonnance de S. Exc. le Général Kanzler,  
Ministre des Armes de Sa Sainteté.

## LA QUESTION DU JOUR

Sous ce titre, la *Revue Canadienne* vient de publier une critique de ma brochure sur l'*Union des partis politiques*.

L'on doit attacher plus d'importance à cet article de revue qu'aux écrits moins calmes de la presse quotidienne, et l'auteur, on le voit de suite, est un appréciateur impartial et entendu des affaires canadiennes: pour cette double raison sa critique doit trouver place dans ce journal, bien que les éloges trop flatteurs qu'elle contient rendent cette reproduction un peu difficile. Mettant de côté toute fausse modestie, je me fais un devoir de placer sous les yeux du public ce nouveau et éloquent plaidoyer en faveur de l'idée qui seule pourra nous sauver.

O. D.

Cinq articles successifs, livrés tout d'abord au vent de la publicité d'un journal hebdomadaire, réapparaissent aujourd'hui sous l'enveloppe d'une couverture vert de cuivre, et, édités en forme de brochure, avec le nom de M. Oscar Dunn comme estampille, viennent se soumettre au jugement du public.

La nature de ces articles, leur signification et leur but ont quelque chose qui dépasse la portée ordinaire des écrits de pure polémique; bien que la brochure soit mince de feuillets, elle est grosse d'enseignements, et nous constatons avec autant de surprise que de satisfaction que l'opuscule vaut un livre.

En ces jours d'effacement bibliographique, où tel auteur délaye en mille pages ce qui pourrait tenir en dix lignes, nous devons savoir gré au rédacteur de *L'Opinion Publique* d'avoir condensé en trente pages une matière intéressante, que la fantaisie ou la verve d'un de ses confrères aurait pu nous coucher en deux tomes.

Enoncer des propositions en termes exacts et précis, citer des faits vrais, des autorités connues, faciles à consulter, tout cela au moment opportun, et dans un style clair, simple et rapide, telles sont les qualités des œuvres de polémique. En ces matières nos habitudes d'esprit suivent le mouvement commercial et industriels de notre époque; nous nous sentons entraînés; on veut apprendre, connaître, savoir vite, car le lendemain est déjà là qui s'offre avec de nouveaux problèmes, d'autres inconnus: courtes et claires, c'est la maxime universelle pour les œuvres au jour le jour.

Pour le plus grand nombre, d'ailleurs, le souci des affaires, les devoirs de la famille, les exigences du monde, ne prennent-ils point la meilleure partie de notre temps; celui qu'on donne à la lecture devient de plus en plus rare, et tout auteur désireux de prendre l'oreille de cette majorité besoigneuse, affairée, distraite, doit, sous peine d'échec, économiser le temps et l'attention. A ces conditions, il réussit à se faire écouter, et c'est assurément à cela que M. Dunn devra sinon le succès de ses théories, du moins un très grand nombre de lecteurs.

Ceci dit en guise de préface, passons à l'examen de la brochure.

I

L'ouvrage est divisé en cinq chapitres qui forment autant de parties distinctes, complètes en elles-mêmes, mais qui se soudent, s'appellent si naturellement, qu'elles constituent un tout homogène: comme des anneaux entrelacés forment une chaîne.

Le titre de la brochure parle assez haut pour qu'il soit inutile de l'expliquer; celle-ci n'est que le développement logique, et le commentaire éloquent de l'idée inspiratrice, “ *L'Union des Partis politiques dans la Province de Québec*.”

Le chapitre Ier traite du résultat des dernières élections; c'est là l'entrée en matière. Afin de les juger avec impartialité, de traiter ce sujet avec le calme qu'il convient, l'auteur se place en dehors et au-dessus des partis; c'est le vrai point de vue. Sans se désintéresser de la lutte, sans ignorer les passions et les idées des combattants, mais évitant aussi soigneusement de montrer une préférence secrète qu'une animosité déguisée envers l'un ou l'autre des partis, M. Dunn a réussi à nous exposer le théâtre de l'action, le nombre et l'armement des troupes, les conditions du combat et le résultat final. La tâche était ingrate, difficile; il fallait, avec beaucoup de loyauté dans l'esprit, une grande habileté de main. La partialité du narrateur reste hors de cause, elle n'apparaît nulle part; et, si les mobiles de cette équité éclatent à chaque ligne de la brochure, on ne peut qu'en féliciter le rédacteur de *L'Opinion Publique*, car ils coulent d'une source aussi pure qu'abondante: d'un patriotisme éclairé, courageux et sincère.

A tous les yeux, le triomphe du ministère actuel a été complet, achevé, éclatant; les vaincus désorganisés sont en pleine déroute, et les vainqueurs acclamés, glorieux, reçoivent des couronnes civiques tandis qu'ils partagent les dépouilles optimes aux héros de la journée. Loin de contester le désastre, M. Dunn admet ce fait brutal, incontestable, de la loi de la force, du droit du nombre. Mais où se montre l'originalité de l'historiographe de ces batailles politiques, c'est dans le dénombrement des divers corps d'armée qui ont donné dans la journée; c'est dans la physiologie de chacun des groupes, de leurs idées, et, qu'on nous passe l'expression, de leur force quantitative et qualitative; en un mot, de l'importance, de la valeur des minorités politiques, dont la coalition a formé les rangs épais de l'armée victorieuse.

Dans une analyse aussi juste qu'ingénieuse, M. Dunn distingue entre les hommes et les principes, entre les chefs et les soldats, et s'il nous montre ces derniers marchant à l'ennemi sous le commandement de chefs fatigués, vieilliss au service

d'une cause désavouée, placés seulement aux postes d'honneur à cause de l'autorité et de l'expérience acquises en des guerres intestines dont on voudrait effacer le souvenir, c'est que ces généraux ont pour aides-de-camp de jeunes officiers que les troupes, elles le disent haut et ferme, se réservent de placer à leur tête à la première occasion.

Mais cette rapide campagne achevée, les troupes auxiliaires vont-elles reprendre, une fois dans les cantonnements, leur indépendance et leur liberté d'action? Cela semble ressortir de la nature même et des tendances de ces corps francs qui, dès aujourd'hui, forment déjà leur état-major, choisissent leurs cadres, exercent leurs hommes, modifient leur armement, pour des luttes inévitables et prochaines.

Ce sont précisément ces aventures, ces luttes intestines, cet éparpillement de forces—conditions normales, en d'autres pays, de la vie politique, mais qui, dans la province de Québec, seraient un véritable suicide national—dont M. Dunn s'efforce de conjurer le péril et de prévenir les dangers.

Que conseille-t-il? Quel est son remède? La fusion des partis.

II

L'exposé des raisons qui facilitent cette transformation, fait l'objet du chapitre deuxième.

Prêcher, en politique, la fusion des partis, ne serait-ce point analogue à recommander, au point de vue scientifique, la recherche du mouvement perpétuel? Oui, peut-être ailleurs, non pas ici, dans la province de Québec; car M. Dunn montre que les différences qui nous séparent sont plutôt affaires de mots que de principes, et tiennent plus à la forme qu'au fond, à l'apparence qu'à la réalité. Et ce qui vaut mieux, il nous le prouve par l'identité des programmes d'abord, par les conditions mêmes dans lesquelles s'est faite la campagne électorale, par l'effectif et l'origine des auxiliaires enrégimentés, par les déclarations inattendues de certains chefs et le mutisme significatif de certains autres.

L'auteur définit ensuite avec une grande sagacité le rôle différent des députés, suivant qu'ils appartiennent à la Législature Provinciale ou au Parlement Fédéral, lorsque l'une ou l'autre de ces assemblées traite de matières du domaine religieux. De cette diversité de fonctions, parfaitement saisie du reste par le corps électoral, M. Dunn fait très-bien ressortir l'attachement profond, la jalousie susceptible de la population, pour ce qui intéresse les droits et les privilèges du culte catholique, et l'inanité de tout parti qui essaierait d'affaiblir ce respect et cette fidélité à la foi traditionnelle ou d'en discréditer les gardiens. Poursuivant son idée, logique avec lui-même, accumulant ses preuves, M. Dunn nous montre l'ancien parti libéral modifiant peu à peu ses idées, diminuant sa propagande, ses chefs abandonnant l'Institut, et tous ces irréguliers votant en définitive avec les conservateurs sur la question des écoles.

D'autre part, il nous montre le *Nouveau-Monde* rallié, ignorant, pour bonnes causes sans doute, les implacables adversaires de la veille; le *National*, jeté comme un pont entre deux quartiers hostiles, et livrant en otage comme garantie M. La-berge d'un côté, et acceptant de l'autre en échange l'urne renfermant les cendres de l'ancien *Pays*.

Pour clore enfin la série de ces métamorphoses, la formation du parti *National*, que son pompeux adjectif annule en tant que parti légitime, car son contraire étant une trahison au premier chef, ne saurait s'admettre; à bien le prendre, tous les partis sont nationaux à leur manière.

Il n'importe, cette arène nouvelle est une sorte de terrain neutre où tous les hommes de bonne volonté peuvent se rencontrer, où ceux qui ont allégué leur bagage de idées répugnantes à la tradition nationale, à la conscience du peuple, trouveront des compagnons enchantés de faire route ensemble.

Ce nom du parti *National* nous semble plutôt désigner un édifice public qu'un corps de partisans; ce titre est comme l'inscription monumentale gravée au fronton du temple élevé à un culte naissant, et sous le portique duquel chaque fidèle, dès l'entrée, serait tenu d'abjurer les anciennes idoles avant de saluer le Dieu nouveau.

Si les nationaux, en principes, se disent conservateurs, ceux-ci se proclament tout aussi nationaux que ceux-là. Entre ces partis, les analogies, les tendances communes ne sont-elles point plus nombreuses et plus fortes que leurs différences et leurs antipathies? D'ailleurs, comme le remarque intelligemment M. Dunn, ces appellations anciennes n'ont aucun sens sous la constitution de 1867.

Ces adversaires n'ont-ils pas, depuis, confondu leurs votes pour emporter des mesures nées autrefois ou de nos jours en des camps opposés? En somme, le passé n'est plus et le présent seul existe comme moyen de préparer l'avenir.

L'attitude des partis en ce moment, pour nous servir d'une comparaison familière, ressemble à celle de deux convives qui, assis à la table d'un amphitryon, refuseraient de toucher à son vin sous le prétexte que les bouteilles placées à leur côté, bien qu'emplies du même crû, porteraient des étiquettes différemment historiées!

“ Assez des vieilles disputes, comprenons le présent, songeons un peu à l'avenir ” s'écrie l'auteur; et les faits, outre son sentiment et en dépit des apparences, lui donnent raison.

Radicaux et Conservateurs, tels sont les termes exacts et justes que M. Dunn conseille d'adopter pour désigner les partis. La manière dont il explique la signification de ces qualificatifs, n'est nullement fantaisiste ou arbitraire: on en jugera par les définitions qu'il en donne. Elles sortent de l'essence des principes auxquels on sera forcé de rattacher chaque parti; ce n'est plus ici l'étiquette indiquant la marchandise, mais bien la marchandise trahissant sa nature par un parfum, un poids, une couleur, *sui generis*.

III

“ L'union est-elle possible, est-elle désirable dans les circonstances actuelles? ” L'examen de la question, à ce double point de vue, forme la matière du troisième chapitre.

Au lieu de se contenter d'une affirmation pure et simple, M. Dunn préfère laisser les faits répondre à son interrogation. Pour cela il insiste sur l'importance de notre province et compare le rôle que sa place, son influence, son génie propre, l'appellent à jouer dans la Confédération, avec celui que lui ont créé les derniers événements. Le morceau est fort réussi. Pourquoi M. Dunn a-t-il cru devoir se poser et résoudre deux objections qui ne prouvent qu'une chose, un sentiment d'excessive délicatesse chez l'écrivain?

Mentionnons-les, puisque l'auteur s'en est occupé. On pourrait croire, dit M. Dunn, que notre appel à la fusion des partis ne cachât une arrière-pensée, celle d'obtenir une part du patronage officiel. Considérer cette utilité dans le projet d'union, n'est-ce point laisser le fond pour l'incident? Chaque parti sait d'ailleurs, pour en avoir joui, que les faveurs ministérielles, en